



## Les actions menées contre le nouveau réseau de proximité ( NRP ) ont une portée générale !

Il est vrai que les tracts qui circulent mettent surtout l'accent sur les fermetures de Trésoreries et parlent beaucoup moins des autres services de la filière fiscale ou gestion publique pourtant fortement impactés, eux aussi, par cette réforme sans précédent.

Il est vrai que de nombreux collègues attachés à leur mission ont un sentiment d'abandon. En effet, ils ne se retrouvent pas dans les tracts publiés ou communiqués, en interne ou aux acteurs extérieurs.

Nous entendons et comprenons le sentiment de ces collègues. Nous tenons toutefois à réaffirmer que nous luttons pour tous les services de la DGFIP et plus encore.

Le choix qui a été fait de mettre en exergue la fermeture des trésoreries est un choix stratégique, afin de sensibiliser notamment les élus locaux. Ce sont les seuls, avec les médias, à pouvoir communiquer sur la disparition du service public et ainsi pouvoir inverser la vapeur !

### **Nous n'oublions personne !**

Nous pensons à tous les collègues qui pourraient se voir proposer de suivre sa mission ( la question est de savoir où et dans quelles conditions ) ou de rester sur

place, si cela est encore possible, mais en effectuant des missions toutes autres dans le cas où le nouveau réseau de proximité ( NRP ) s'appliquait.

Nous sommes révoltés de voir que le gouvernement ferme les yeux sur les conséquences néfastes de ce projet.

Les frais supplémentaires que ces changements tant géographiques que fonctionnels vont engendrer :

- frais de déplacement (frais d'acquisition d'un nouveau véhicule quand l'ancien faisait l'affaire pour de petits trajets, entretiens et réparations),
- frais de gardes d'enfants (conséquences directes de l'augmentation du temps de trajets)
- ou frais supplémentaires de formation (en effet, la géographie fonctionnelle a également un coût!)

ne sont pas admissibles !

La participation des buralistes à cette réforme, ainsi que celles des professionnels dans le cadre de la mise en place du PAS, ne se fera pas gratuitement !

Sans compter le stress consécutif à ses changements et la fatigue nerveuse et/ou physique dont les conséquences peuvent s'avérer très graves (accident de

circulation, burn out, etc...)

La réponse à ces frais supplémentaires : une prime ... De qui se moque-t-on ?

**Nous n'oublions personne dans nos revendications pour le maintien d'un service public et gratuit : aucun collègue mais également aucun contribuable !**

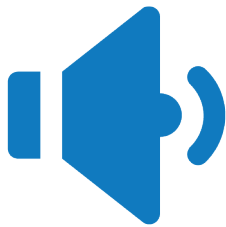
Le service public n'a jamais eu vocation à être rentable. Nous coûtions trop cher, voilà ce que l'on entend à longueur d'année !

Est-ce trop cher que de donner une éducation de qualité à nos enfants, est-ce trop cher que de renseigner correctement un contribuable afin qu'il paie le juste impôt, est-ce trop cher de soigner et de sauver des personnes ? Est-ce trop cher d'assurer la sécurité des biens et des citoyens ? Pour la CFTC, et comme pour beaucoup d'autres personnes, cela n'a pas de prix !

Nous ne sommes pas une entreprise privée. Le but premier du service public est d'assurer un service gratuit et pour tous afin de permettre une équité et ce, quels que soient les services de la fonction publique.

Comment peut-on parler de justice fiscale lorsque certains usagers ne pourront plus se rendre dans un service de proximité ayant des agents experts en fiscalité pour les renseigner ? Quelle équité fiscale y aura-t-il lorsqu'un contribuable aura été mal renseigné (et ce même avec des questions de premier niveau) dans un accueil de proximité ouvert « en fonction des besoins ».

**Pour le maintien de notre réseau, personne n'est laissé de côté et c'est ce que la CFTC Finances Publiques défend chaque jour :  
pour chaque collègue,  
pour chaque contribuable,  
pour chaque citoyen !**



**AGIR POUR NE PAS SUBIR**